

Montreuil, le 23 octobre 2024

Note aux opérateurs

Objet : TRANSIT – DELTA T – Passage à la phase 5 de NCTS – Report de la mise en service

Par note Comint1 n° 24000185 du 9 octobre 2024, vous avez été informés de la mise en service le 25 octobre de DELTA T Phase 5, nouvelle version du téléservice DELTA T conforme à la phase 5 du système trans-européen de transit NCTS.

Pour des raisons techniques, cette mise en service est reportée de quelques semaines.

La mise en service est désormais prévue le lundi 25 novembre 2024.

Par conséquent, l'interruption de service annoncée entre le vendredi 25 octobre à 18h00 et le lundi 28 octobre à 10h00 n'aura pas lieu.

Cette interruption interviendra du vendredi 22 novembre à 18h00 au lundi 25 novembre à 10h00.

La météo des services en ligne sur Douane.gouv a été actualisée en ce sens.

Durant l'interruption du service, aucun accès à DELTA T ne sera possible pour l'ensemble des opérateurs. Par conséquent, nous vous invitons, dans la mesure du possible, à reporter vos opérations prévues durant cette période.

Pour le cas où vos opérations ne pourraient pas être reportées, la procédure de secours sera autorisée pendant la durée d'interruption du service. L'ensemble des modalités relatives à la procédure de secours sont disponibles sur le site douane.gouv.fr (section « Procédure de secours ») : <https://www.douane.gouv.fr/service-en-ligne/declaration-de-transit-douanier-delta-t>

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.

Toute demande d'information complémentaire sera adressée à votre bureau de douane ou à votre pôle d'action économique de rattachement.

Le chef du bureau,

Michel BARON

DGDDI
Sous-direction Commerce international
Bureau Politique du dédouanement (COMINT1)
11, rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : Cellule transit
Courriel : dg-comint1-transit@douane.finances.gouv.fr

Plan de classement : H.0

Réf. : 24000196